





Séminaire régional sur les Objectifs de développement durable et l'égalité des sexes pour les Parlements du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord

Alexandrie (Egypte), 18 – 20 septembre 2018

Organisé conjointement par l'Union interparlementaire, la Chambre des Représentants de l'Egypte et l'Union interparlementaire arabe

Sous le haut patronage de la Ministre égyptienne de l'investissement et de la coopération internationale, Dr. Sahar Nasr

Informations générales

1. Contexte

En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une série d'Objectifs de développement durable (ODD), qui orienteront les programmes et politiques en faveur du développement dans les 15 années à venir. Les 17 Objectifs et leurs 169 cibles sont disponibles à l'adresse suivante : www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable.

S'ils sont réalisés, les ODD métamorphoseront le monde et la vie des êtres humains. Les Parlements membres de l'UIP se sont engagés à faire le nécessaire pour donner corps à la perspective de transformation offerte par les ODD. Sous les auspices de l'UIP, les parlements ont pris l'engagement de traduire les ODD en lois nationales exécutoires, de demander des comptes au gouvernement et d'intégrer les plans nationaux de développement durable dans les budgets. Pour mener à bien ces engagements, les parlements ont conclu qu'ils doivent renforcer leurs processus décisionnels.

L'UIP et ses Parlements membres ont pris une part active à la négociation des ODD. Ils ont milité pour que la gouvernance démocratique fasse l'objet d'un objectif à part, en arguant du fait que, dans toutes les sociétés, elle est propice au développement. L'Objectif 16 est le fruit de ces efforts. Cet objectif souligne que la gouvernance, l'inclusion, la participation, les droits et la sécurité sont des éléments clés pour le développement durable. L'Objectif 16 a pour vocation ultime de satisfaire les attentes et les besoins des citoyens de façon efficace et démocratique.

La région arabe a connu depuis décembre 2010 un certain nombre de changements politiques ayant donné aux pays composant la région un nouveau cadre politique et économique. Les soulèvements et conflits récents ont exercé une influence évidente sur le paysage régional, qui s'est notamment manifestée par une chute de la croissance économique de la région (de 5,9 pour cent entre 2005 et 2010 à 3,5 pour cent entre 2011 et 2014) et par la montée du chômage, particulièrement des femmes et des jeunes. Ce déclin est bien évidemment plus brutal dans les zones de conflit, où une large proportion de la population vit désormais sous le seuil de pauvreté.

Pour relever ces défis et instaurer les sociétés pacifiques et justes évoquées dans le Programme 2030, il est urgent d'intensifier nos efforts et de concevoir des politiques économiques équitables, inclusives et pérennes. Les ODD ne pourront être réalisés qu'à la condition d'accorder une priorité plus grande à la promotion du développement durable, de l'emploi et du travail décent pour tous, surtout pour les femmes de tous les milieux socio-économiques, qui représentent un pourcentage important de la population.



L'adoption des ODD a renforcé les engagements pris à l'échelon mondial, notamment grâce à l'Objectif 5, qui vise à "parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles". Cet engagement en faveur de l'égalité des sexes, qui plaide pour l'établissement de priorités politiques, sociales et économiques de nature à permettre la participation égale des femmes et des hommes, constitue le fondement de la réalisation de tous les ODD.

Certaines mesures positives ont d'ores et déjà été prises, mais il reste encore des progrès à accomplir, en particulier pour instaurer la parité dans le secteur de l'éducation, de la formation et de l'emploi, ainsi que dans le domaine économique et du leadership politique. En ce qui concerne la participation politique des femmes, le nombre de politiques défendant la parité est en hausse depuis quelques années dans un certain nombre de pays arabes. Plusieurs pays arabes ont adopté des mesures temporaires destinées à faire augmenter la participation politique des femmes. Des politiques supplémentaires plus durables tenant compte de la vie quotidienne des femmes, ainsi que de leurs droits et leurs besoins, y compris ceux des femmes des zones rurales et des femmes vivant dans des pays et des régions en crise, restent néanmoins indispensables pour soutenir l'autonomisation économique et politique des femmes sur le long terme. Bien que ces femmes jouent un rôle central dans le développement, leur contribution continue à pâtir des multiples formes de discrimination et de violence auxquelles elles sont exposées et de leur accès insuffisant à des services sociaux, des perspectives économiques et des soins de santé dignes de ce nom.

Il ressort donc de cette analyse qu'il ne sera pas possible de réaliser l'Objectif 5, et les ODD dans leur ensemble, sans s'attaquer aux principaux obstacles entravant leur réalisation, notamment les barrières légales, sociales et culturelles bridant l'autonomie des femmes. Dans ce contexte, il faudra notamment abroger les lois discriminatoires et mettre un terme à la violence et aux pratiques nuisibles aux femmes et aux filles, par exemple le mariage des enfants et les mutilations génitales féminines. Dans ces domaines également, les pays de la région arrivent à un carrefour. Ils font preuve d'un engagement croissant et sont de plus en plus nombreux à adopter des lois visant à prévenir et combattre la discrimination et la violence à l'encontre des femmes et des filles.

2. Objectifs et résultats escomptés du séminaire régional

Ce séminaire a pour objectif de définir les perspectives qui s'offrent aux parlements et les difficultés qu'ils rencontrent dans la mise en œuvre des ODD et de la parité. Il aidera les participants à mettre en commun leur expérience, leurs bonnes pratiques et leurs difficultés et à réfléchir aux mesures qu'ils peuvent prendre pour contribuer à la mise en œuvre des ODD aux échelons national et régional.

La discussion concernant l'Objectif 16 portera sur les solutions permettant aux parlements de mettre en œuvre les ODD en dégageant des synergies et en renforçant la cohérence dans l'élaboration des politiques nationales. Pour ce faire, chaque parlement devra évaluer ses propres procédures institutionnelles. Un accent particulier sera donc mis sur l'instauration d'institutions plus efficaces, responsables et transparentes, ainsi que de procédures décisionnelles plus inclusives, participatives et représentatives, susceptibles d'accélérer concrètement la traduction des engagements mondiaux pris dans le cadre des ODD en progrès significatifs sur le terrain.

De surcroît, le séminaire offrira aux participants une plateforme pour débattre des solutions qui permettraient à la région de réaliser les ODD, plus particulièrement l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Grâce à la mise en commun de leurs connaissances et de leur compréhension des bonnes pratiques à l'échelon régional, les participants s'efforceront, dans leurs parlements respectifs, d'enrichir la réflexion concernant la participation effective des femmes aux postes de direction à tous les niveaux et dans tous les secteurs, ainsi que de combattre les lois et les pratiques discriminatoires et les autres entraves sociales et culturelles à l'autonomisation des femmes et des filles.

Le séminaire a donc vocation à impulser un engagement national majeur, ainsi qu'une coopération régionale forte, de nature à permettre l'élaboration de stratégies intégrant efficacement tous les ODD dans la législation nationale.



3. Lieux et dates

Jour d'arrivée suggéré en Egypte à l'Aéroport international du Caire : le 17 septembre 2018 Bibliothèque d'Alexandrie, Alexandrie (Egypte) : du 18 au 20 septembre 2018 Jour de départ suggéré de l'Aéroport international du Caire : 21 septembre 2018

4. Participation

Le séminaire est destiné aux parlements du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord suivants : Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Comores, Djibouti, Egypte, Emirats arabes unis, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Oman, Palestine, Qatar, République arabe syrienne, Soudan, Tunisie et Yémen.

Les parlements des pays énumérés ci-dessus sont invités à envoyer une délégation composée au maximum de quatre hommes et femmes parlementaires, accompagnés de personnel parlementaire supplémentaire, le cas échéant. Les délégués doivent être directement concernés par le sujet du séminaire et représenter de façon équilibrée les diverses sensibilités politiques, ainsi que les deux sexes.

5. Inscription

Les participants sont invités à remplir et renvoyer le formulaire d'inscription ci-joint à l'adresse suivante :

Union interparlementaire

5, chemin du Pommier Case postale 330 1218 Grand-Saconnex Genève, Suisse

Courriel: postbox@ipu.org et mgn@ipu.org

Téléphone: +41 22 919 41 50/45

Fax: +41 22 919 41 60

6. Intervenants

En consultation avec ses partenaires pour l'organisation du séminaire, l'UIP choisira des intervenants, parmi lesquels figureront notamment des experts nationaux, régionaux et internationaux. Ceux-ci présenteront des exposés et animeront des discussions interactives sur chacun des thèmes du séminaire.

7. Documents

Les participants recevront un exemplaire papier des exposés des panelistes dès qu'ils seront disponibles. Dans la mesure du possible, le Secrétariat de la conférence établira à l'intention des participants des documents d'information sur les sujets de débat. Le Secrétariat s'efforcera de fournir ces documents en français, en anglais et en arabe.

8. Langues

Ces réunions bénéficieront d'une interprétation simultanée en anglais, français et arabe.

9. Logement

La Chambre des représentants effectuera une réservation bloquée pour quatre nuits à Alexandrie (du 17 au 20 septembre) dans les hôtels indiqués ci-dessous. Les hôtels suggérés ci-dessous offrent des tarifs spéciaux pour les participants au Séminaire régional à Alexandrie. Ces tarifs spéciaux sont mentionnés dans le formulaire de réservation d'hôtel et <u>comprennent toutes les taxes et le petit-déjeuner</u>. Les participants sont priés de remplir le formulaire de réservation de chambre qui a été envoyé et de le renvoyer.



Tolip Hotel Alexandrie	Four Seasons Hotel Alexandrie	Steigenberger Cecil Hotel Alexandrie		
252 El-Gaish Rd, Mustafa Kamel WA Bolkli Qism Sidi Gabir, Gouvernorat d'Alexandrie	El-Gaish Rd, San Stifano, Qism El- Raml, Gouvernorat d'Alexandrie	16 Saad Zaghloul Square, Al Mesallah Gharb WA Sharif Basha, Qesm Al Attarin, Gouvernorat d'Alexandrie		
Tel: +20 3 541 93 30 Courriel: info@tolipalexandria.com M. Mohamed Omar, Responsable des ventes	Tel: +20 3 581 80 00 Courriel:reservations.alx@fourseasons.com Mme Sara Osman, Responsable des ventes	Tel: +20 3 487 71 73 Courriel: amany.hassan@steigenberger.com M. Amany Hassan, Département des réservations		

Les réservations reçues après la date prescrite ne peuvent être garanties et ne pourront être satisfaites qu'en fonction de la disponibilité des chambres. Les demandes de réservation d'hôtel seront traitées dans l'ordre de leur réception.

Les parlementaires et le personnel parlementaire les accompagnants sont priés de régler leurs factures directement auprès des hôtels.

10. Visas

Un passeport en cours de validité et un visa est nécessaire pour entrer en Egypte, hormis pour les ressortissants de pays pour lesquels aucun visa n'est exigé. Pour obtenir un visa ou pour de plus amples renseignements sur la réglementation douanière, les participants sont invités à se mettre en contact avec l'ambassade d'Egypte de leur pays.

11. Arrivée et départ

Afin d'assurer un service d'accueil efficace, tous les participants sont invités à renseigner sur le formulaire de réservation de chambre le détail de leur arrivée et de leur départ, notamment leurs dates, numéros de vols et horaires d'arrivée et de départ. Les participants sont fortement encouragés à arriver à l'Aéroport international du Caire le lundi 17 septembre avant 16 heures. Une visite guidée spéciale sera organisée pour les participants arrivant avant 16 heures.

Les services compétents du Parlement égyptien accueilleront les délégués à leur arrivée à l'Aéroport international du Caire et organiseront leurs transferts d'arrivée et de départ avec l'aéroport. Ils mettront également à la disposition des délégués des transferts entre les hôtels et les lieux du séminaire et des manifestations connexes.

12. Service d'inscription et d'information

Le Service d'inscription et d'information accueillera les participants sur le lieu du séminaire du 17 au 20 septembre. Il sera ouvert chaque jour de 8 heures du matin jusqu'à la fin des débats.

Les participants sont priés de s'inscrire auprès de ce service le plus rapidement possible lors de leur arrivée. Il fournira les badges d'identification, répondra à toute question concernant le séminaire et se chargera des messages et du courrier.

Pour permettre la délivrance des badges d'identification, les délégués sont priés d'envoyer par courrier électronique, en même temps que leur formulaire d'inscription, à l'Union interparlementaire une photo d'identité format passeport prise sur fond blanc, ainsi que le détail de leur voyage. S'ils le souhaitent, ils peuvent également fournir un profil personnel ou des données biographiques.

13. Sécurité

Les autorités nationales prendront toutes les mesures de sécurité nécessaires. Les participants seront tenus de porter leur badge d'identification en permanence sur le lieu du séminaire.

Pour accéder à la Chambre des Représentants, les participants seront priés de produire une pièce d'identité en cours de validité (passeport ou carte d'identité). Pour des raisons de sécurité, des contrôles d'identité pourront avoir lieu.



14. Service traiteur et déjeuners

Un menu quotidien fait maison sera servi par le service traiteur de la Bibliothèque d'Alexandrie pour les pauses-café et le déjeuner. La Ministre égyptien de l'investissement et de la coopération internationale, M. Sahar Nasr, invitera tous les participants au séminaire régional à deux déjeuners égyptiens traditionnels et culturels, les mercredi 19 et jeudi 20 septembre. De plus amples informations seront envoyées en temps utile. Le déjeuner du mardi 18 septembre sera un buffet organisé avec diverses sélections locales de repas à la Bibliothèque d'Alexandrie.

15. Réceptions

L'Union interparlementaire et le Ministère de l'investissement et de la coopération internationale organiseront des dîners-réceptions le mardi 18 septembre et le mercredi 19 septembre. Le lieu et le programme de ces soirées seront communiqués en temps utile.

16. Visite guidée exclusive de la Bibliothèque d'Alexandrie

Les participants au Séminaire régional sont cordialement invités à visiter le lieu culturel et historique de l'événement grâce à une visite spéciale de la Bibliothèque. La visite est prévue le mercredi 19 septembre à 16 h 30 et durera environ une heure et demie. Les participants intéressés par cette activité sont priés d'envoyer un courriel avant le mardi 18 septembre, avec comme sujet "Special Tour Bibliotheca", à Mme Marie-Graziella Nguini à mgn@ipu.org. Cette visite guidée de la Bibliothèque se fera en anglais, en français et en arabe.

17. Visite guidée exclusive de la Chambre des Représentants égyptienne et visite culturelle du Caire

Les participants au Séminaire régional sont cordialement invités par la Chambre des Représentants égyptienne à une visite guidée de son Parlement et à découvrir les monuments historiques du Caire. La visite guidée de la ville est prévue le dernier jour du séminaire, le jeudi 20 septembre. Le départ se fera à 13 h 45 de la Bibliothèque d'Alexandrie, à la fin du déjeuner. Les participants sont priés d'envoyer un courriel avant le mardi 18 septembre, en mentionnant comme sujet "Special Tour of the Parliament and Cairo", à Mme Marie-Graziella Nguini à l'adresse mgn@ipu.org.

- Transport : le transport sera organisé pour tous les participants qui souhaitent prendre part à cette visite guidée. Il n'y aura pas de transport organisé pour le retour à Alexandrie le jeudi 20 septembre.
- Logement au Caire : les participants à cette visite guidée devront rester au Caire le soir et réserver un hôtel pour la nuit du 20 septembre. La Chambre des Représentants a négocié des tarifs préférentiels dans deux hôtels du Caire pour les participants. La Chambre des Représentants a effectué une réservation groupée pour une nuit au Caire (20 septembre) dans les hôtels indiqués dans le tableau ci-dessous. Les hôtels suggérés ci-dessous proposent des tarifs spéciaux pour les participants au séminaire régional d'Alexandrie. Ces tarifs spéciaux incluent toutes les taxes et le petit déjeuner. Les participants sont priés de contacter directement les hôtels pour effectuer les réservations.

Dusit Thani Lakeview Cairo				Hilton Cairo Heliopolis			
Room Type	simple	double	Room type		simple	double	
Chambre Deluxe	\$145	\$165		Chambre Guest	\$130	\$145	
Chambre Club	\$205	\$225		Chambre Guest avec	\$150	\$165	
Dusit Suite	\$265	\$285		vue piscine			
Executive Suite	\$445	\$465		Suite avec vue piscine	\$270	\$285	
	* 1.15	¥		Chambre Deluxe	\$185	\$200	
			HE	Chambre Premier	\$240	\$255	

M. Mohamed Mohamady – Responsable des ventes courriel : mohamed.mohamady@dusit.com

tél: +20 2 26140000

M. Bahaa Ismail - Responsable des ventes courriel : hiltonheliopolis.info@hilton.com

tél: +20 2 22677730



18. Conditions météorologiques

Pour obtenir des informations sur les conditions météorologiques au Caire et à Alexandrie, veuillez consulter :

https://www.accuweather.com/fr/eg/cairo/127164/weather-forecast/127164 www.accuweather.com/fr/eg/alexandria/126995/weather-forecast/126995

19. Réglementation monétaire

La monnaie locale est la livre égyptienne. Le taux de change est d'environ 1 EGP pour 0,05632 dollars E.-U.

20. Services médicaux

Pendant la durée du séminaire, des services de premiers secours seront disponibles sur place. Les autres services médicaux et les ordonnances de soins seront à la charge des participants.

